

Brax

COMMUNE DE BRAX
2 rue du Levant - Brax
Tél. : 05 53 68 70 00
Fax : 05 53 68 75 70
www.brax47.fr

BULLETIN COMMUNAL

JUIN 2018



- # p.6 Le budget
- # p.10 Travaux de la rue du Levant
- # p.12 L'actu des assos

A VOS AGENDAS

- 📅 Mardi 18 septembre 2018 - 20H00
Réunion publique participative
"Venez donner votre avis"
- 📅 Vendredi 12 octobre 2018 à 18h30
Accueil des nouveaux arrivants

RESTEZ INFORMÉS :

en consultant le
🖥️ SITE INTERNET

en vous abonnant à
📧 LA NEWSLETTER

en suivant
📘 PAGE FACEBOOK



Sommaire

- ▶ LE MOT DU MAIRE..... P. 2
- ▶ INFOS UTILES..... P. 3
- ▶ BUDGET..... P. 4
- ▶ SENIORS / MOUSTIQUES TIGRES..... P. 5
- ▶ ETAT CIVIL / ORDURES MÉNAGÈRES..... P.6
- ▶ INFOS EMPLOI..... P. 7
- ▶ URBANISME..... P. 8
- ▶ TRANSPORTS / TRAVAUX ... P. 10
- ▶ ECOLE..... P. 11
- ▶ ACCUEIL DE LOISIRS / L'ACTU DES ASSOS..... P. 12
- ▶ BRAX EN FÊTE..... P. 16



Le mot du Maire



Chers Braxois, Chères Baxoises,

L'été est déjà là. Avec lui, va commencer la période des grandes vacances, des barbecues entre amis, et des soirées festives et conviviales. Je dois le dire, j'aime particulièrement cette saison. J'aime ces longues journées estivales qui se concluent dans la douceur de la nuit autour d'une bonne table et d'une bonne bouteille. Ces soirées de rires et de joie durant lesquelles nous refaisons le monde et nous nous rappelons nos vieux souvenirs. La plupart du temps elles se vivent dans nos maisons ou nos jardins. Mais régulièrement pourtant, elles s'exportent aussi au cœur de nos villages. La place communale devient alors un espace de joie, de chants et d'échanges où chacun, malgré ses différences, trouve ou retrouve son identité locale. Ce sont ces moments de gaité et de partage qui créent les solidarités de proximité. Ce sont eux qui donnent à chacun d'entre nous l'envie de donner à son tour et de s'engager dans la vie de sa Commune pour partager à nouveau ces bons moments.

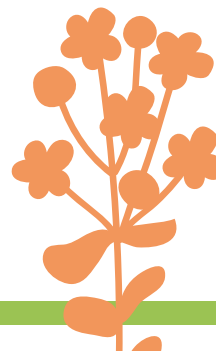
C'est convaincus de cette réalité, des images de liesse populaire et de banquets champêtres plein nos têtes, que nous avons souhaité donner à Brax un lieu digne de ce nom. Un espace qui permette à chacun de se retrouver, de se rencontrer, d'échanger, en toute sécurité pour au final partager une tranche de vie en se disant, je suis heureux d'être Braxoise ou Braxois, car il fait bon vivre ici.

J'espère que notre nouvelle place de village vous plait et que vous aurez envie de venir vous y promener, mais aussi, d'ici quelques temps, d'y partager, avec vos amis, vos voisins et tous les habitants de Brax des bons moments de votre vie.

De la même façon, pour conserver les traditions qui font sens, cette année encore je vous invite à participer à la réunion publique qui se tiendra le 18 septembre 2018 à 20h00 à la salle des fêtes de Brax. Au-delà de vous tenir au courant des avancées du projet communal et de vous apporter toutes les informations nécessaires à une bonne compréhension des transformations que vit notre village, nous souhaitons cette année, plus que les années précédentes encore, vous donner la parole. Comment voyez-vous le «Brax» de demain ? Que souhaiteriez-vous y trouver ou ne pas y trouver ? Comment arriver à opérer de nouvelles transformations tout en conservant le cadre rural que nous aimons et en respectant les équilibres financiers de la Commune ? Profitez donc de vos vacances pour réfléchir à tout cela afin de le partager avec nous dès la rentrée scolaire.

En attendant, je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches de très belles vacances estivales.


Joël Ponsolle



Fondateur de l'entreprise familiale Pompes funèbres Villaret à Brax, puis à l'origine de la création du club de Handball de Brax avec Mr ALLEAUME durant 11 ans car il souhaitait que les filles et les garçons puissent faire le même sport ; d'ailleurs ses premières joueuses seront entre autres ses filles, ses nièces et les voisines, l'entraîneur qu'il choisira sera l'instituteur du village. Mr Paul Villaret financera les premières cages sur le terrain de jeu qui se trouvait devant l'église, les jours de match aidé de Mrs FAUGE et PLANES qui prêtaient leurs bêtaillères en guise de vestiaires, les matchs pouvaient animer le village. Cette belle aventure durera 11 ans, Mr PORTELLA Président du Foyer des Jeunes lui a remis d'ailleurs un diplôme de fondateur.

Mr VILLARET était un passionné de la vie, un pilier pour sa famille, il aimait les gens, il ne manquait pas de répondre présent aux sollicitations des associations et un mécène généreux pour celles-ci. Pour toute l'œuvre que Mr Paul Villaret a accomplie, la Commune et le Conseil Municipal s'associent pour témoigner à Madame VILLARET, ses enfants, petits enfants et arrière petits enfants ses plus sincères condoléances.

Infos Utiles

 L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxoises et Braxois récemment installés et les prie de se faire connaître à la Mairie.

Une réunion d'accueil aura lieu le 12 octobre 2018 à 18h30 à la salle des fêtes.

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX Tél. : 05 53 68 70 00

mairie@brax47.fr • www.brax47.fr

HORAIRES

Lundi :

8h30-12h / 13h45-17h

Mardi : 8h30-12h

Mercredi :

8h30-12h / 13h45-18h

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-13h30

PERMANENCE D'ÉLUS

Samedi : 10h-12h

Des élus se tiennent à votre disposition le samedi matin et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine.

VOS DEMARCHES

Inscription sur les listes électorales, recensement militaire obligatoire à 16 ans, cartes d'identité, passeports, permis de conduire, carte grise, demandes d'autorisation d'urbanisme...

En savoir plus sur notre site internet : www.brax47.fr
Certaines démarches sont accessibles en ligne.

PLAN CANICULE

Nous vous rappelons que nous disposons d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile qui en font la demande. Ce registre permet l'intervention ciblée de moyens municipaux et des acteurs sanitaires et sociaux qui agissent sur la commune en prévision d'un éventuel risque caniculaire. Les personnes concernées sont invitées à se faire inscrire à la Mairie.

HORAIRES LA POSTE

Du Lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et le samedi de 10h à 12h10

Tél : 05 53 68 60 73

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pour prévenir les cambriolages, les services de police et de gendarmerie assurent, tout au long de l'année, des surveillances sur les résidences non occupées des communes situées dans leur zone de compétence.

Les personnes désirant bénéficier de ces contrôles doivent se présenter à la brigade de gendarmerie. Vous pouvez joindre la gendarmerie de Laplume au 05 53 68 42 10 en indiquant votre adresse et les dates d'absence.

Plus d'information :

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/operation-tranquillite-vacances-a4711.html>

Bienvenue à Michel Cocuron

Madame Christel CAZENAVE a, par correspondance du 8 décembre 2017, fait part de son souhait de démissionner de sa fonction de 5^{ème} adjoint au Maire de la Commune ainsi que de son mandat de conseillère municipale.

Nous la remercions pour le travail accompli au cours de sa mandature et lui souhaitons bonne continuation.

Ainsi, le Conseil Municipal, en date du 31 janvier 2018 et conformément à l'article L.270 du code électoral a procédé à l'installation de Monsieur Michel COCURON, candidat issu de la même liste et suivant le dernier élu qui a accepté de siéger au Conseil Municipal.



L'équipe municipale se joint à Monsieur le Maire pour lui souhaiter la bienvenue. Christophe DELUC a été élu par le Conseil Municipal au poste de 5^{ème} adjoint.

Notre bulletin communal évolue!

Le site internet de notre Commune a récemment fait peau neuve.

Notre objectif : vous informer de manière plus complète et plus régulière. **Grâce à la mise en place de notre Newsletter**, vous pourrez à l'avenir recevoir régulièrement toutes les actualités de votre Commune. La généralisation de ce nouveau moyen de communication s'accompagnera d'une réduction de notre bulletin communal dans un souci de maîtrise des dépenses publiques et d'efficacité de votre information.



Budget

Le 5 avril 2018, le Conseil Municipal a voté les différents actes budgétaires de la Commune : le Compte de gestion et le Compte administratif 2017, et le Budget Primitif 2018.

Cette année encore, et malgré une baisse des dotations de l'Etat de 6.71 %, notre Commune conserve une situation financière très satisfaisante.

Le budget voté pour 2018 garantit la poursuite du processus d'investissements prévus et la stabilité fiscale pour l'année à venir. Malgré tous les travaux réalisés, en cours ou programmés la municipalité n'empruntera pas pour la 4^{ème} année consécutive. **Un village qui maîtrise sa gestion financière, sans recourir systématiquement à l'emprunt, est un village qui garde la maîtrise de son destin.**

STOP

**Pas d'augmentation
des taux locaux**



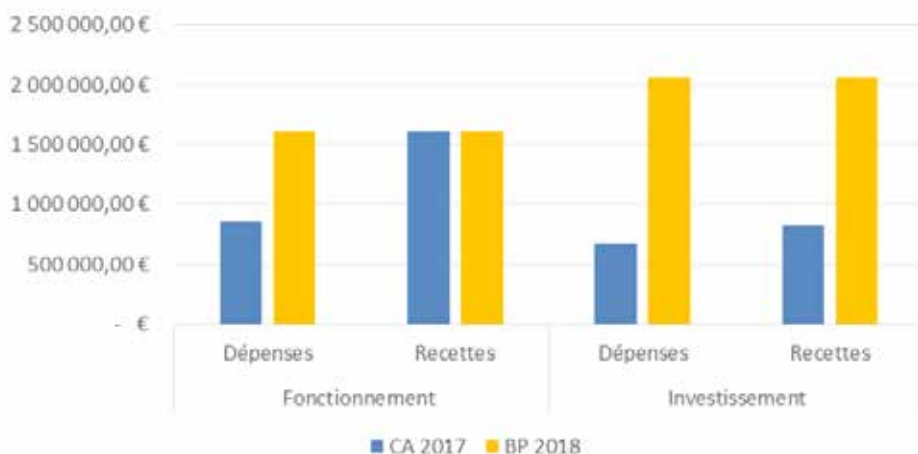
**Maîtriser des
dépenses**



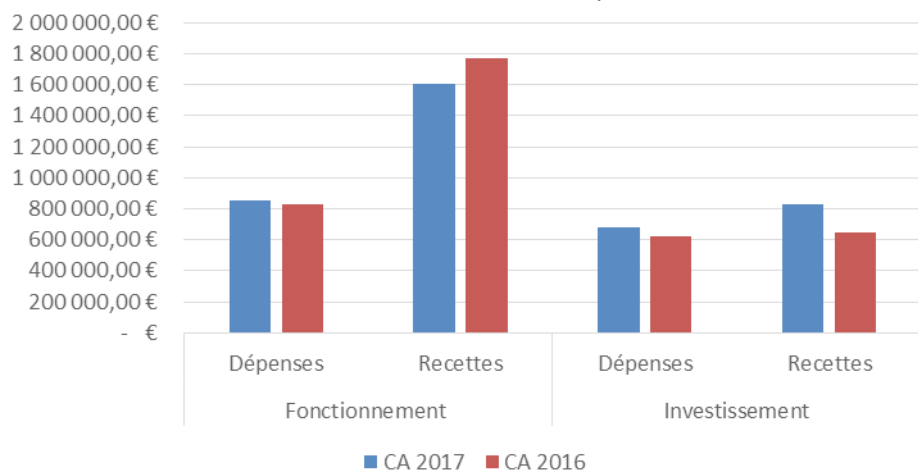
**Poursuivre les
aménagement
et investissements**

BILAN FINANCIER 2017

BILAN 2017



RETRO FINANCES 2016/2017



Ces chiffres démontrent la bonne gestion des finances de la Commune. La municipalité a réalisé tous les projets initialement programmés.

ESPACE VERT
Étude de méthodes
alternatives à l'utilisation
de produits chimiques et
acquisition de matériel adapté

SALLES DE FÊTES
Finalisation des travaux
de mise en accessibilité et
extension

BOURG
Aménagement du rond
point d'entrée

ECOLE
Aménagement multimédia
de 3 classes



BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal a voté le budget à hauteur de **3 668 331 €** :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
1 592 638 €	1 592 638 €	2 075 693 €	2 075 693 €

LES PROJETS SIGNIFICATIFS PRÉVUS EN 2018 :

- **La finalisation des travaux de la rue du Levant** : Aménagements en mobilier urbain (pergolas, potelets...) et en espaces verts (arbres, plantes...), l'implantation d'un nouvel arrêt de bus sécurisé sur l'avenue des Landes (derrière la mairie), la création d'un nouveau carrefour à feux situé à l'intersection de l'avenue des Landes et de la rue du Levant ;
- **La mise en accessibilité de tous les bâtiments publics** du centre bourg (écoles, mairie, cimetière...) ;
- **L'aménagement d'un rond-point** au niveau du centre commercial pour desservir le magasin Super U et le pôle de santé ;
- **La création d'un cheminement doux** au niveau du futur rond-point du centre commercial ;
- **La réalisation d'un parking pour le futur pôle de santé** ;
- **La sécurisation périmétrique** des bâtiments et des espaces récréatifs du groupe scolaire des écoles maternelle et élémentaire.

Ateliers numériques pour les seniors

Suite à de nombreuses demandes, le CCAS va proposer aux seniors Braxois (plus de 65 ans) de se familiariser avec l'outil informatique.

Dans ce but, des ateliers numériques seront mis en place à l'automne 2018 (dates exactes non connues pour l'instant). Les personnes intéressées sont invitées à se rendre dès maintenant en Mairie afin de s'inscrire. Ces ateliers ne pourront se faire qu'avec un nombre minimum d'inscrits.

PRÉPAREZ-VOUS À CLIQUER !
LES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR SENIORS SONT DE RETOUR

Vous familiariser ou vous perfectionner avec l'outil informatique, c'est possible !

Découvrez ces ateliers autour d'un moment convivial et de partage !

PACK INITIATION (débutant)
1 séance de 2 heures par semaine pendant 3 mois
Tarif : 15 € / mois*
- découverte de l'outil
- fonctionnalités de base
- logiciels Word, Excel (niv. 1)
- recherche et navigation Internet (niv.1)
...

PACK PERFECTIONNEMENT (intermédiaire)
1 séance de 2 heures par semaine pendant 3 mois
Tarif : 15 € / mois*
- logiciels Word, Excel (niv. 2)
- Internet (niv. 2)
- logiciel Power Point
...

PACK COMPLÉMENTAIRE (suite ou perfectionnement)
1 séance de 2 heures par semaine pendant 2 mois
Tarif : 15 € / mois*
- technique nettoyage PC
- enregistrements mails formels
...

*conditions tarifaires : intégralité des frais à régler lors de la 1^{ère} séance

Pour plus de renseignements, contactez :
votre Mairie
ou
UNA Lot-et-Garonne 05 53 47 47 15

Moustiques tigres privons les d'eau!

VIDEZ
1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.

COUVREZ
DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.

RANGEZ
À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.

JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

CUREZ
POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.

ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.



albopictus47.org



Etat civil



Naissances

BOULANGER Lucy, Rose.....	Le 8 décembre 2017
DREUIL Isaac, Samuel.....	Le 22 décembre 2017
SORBIER Victoria, Anne, Christelle.....	Le 8 janvier 2018
RAUZIÈRES Maxime, Louis.....	Le 26 janvier 2018
OCHANDO Ezio.....	Le 15 février 2018
MAUME PEYRE Anna, Michelle, Fabienne.....	Le 27 février 2018
LASSUS Noan.....	Le 5 mars 2018
PERRAUD Agathe, Laure, Manon.....	Le 9 mars 2018
NILUSMAS Katarina, Renée, Nadine.....	Le 18 mars 2018
MAHMOUDI Ibrahim.....	Le 11 avril 2018
SALIBA Emma, Marie, Perrine.....	Le 23 avril 2018



Mariages

ROUMMANI Sadik..... Et DOUIRI Fatiha	Le 21 avril 2018
---	------------------



Décès

DOURNEAU Michelle Marguerite.....	Le 7 décembre 2017
DAMIENS Alban Alexis.....	Le 18 décembre 2017
CHAULANGES veuve LACAZE Yvonne.....	Le 24 décembre 2017
LASSUS veuve GABIOLE Marie Rose Jeanne Germaine..... Le 30 décembre 2017	
NOGUES Fabien.....	Le 16 janvier 2018
BARON épouse MOLINIÉ Jacqueline Huguette Paulette..... Le 22 mars 2018	
ANSEAUME veuve HERMANTIER Thérèse, Léonne..... Le 6 mai 2018	

Nos poubelles débordent !

Savez-vous combien de kilos de publicités et prospectus en tout genre hors journaux ont été distribués dans vos boîtes aux lettres depuis le début de l'année?

Réponse : 11kg par foyer sur 3 mois soit plus de 40 tonnes à l'échelle de notre Commune sur 1 an (hors journaux d'actualité).

Vous souhaitez participer activement à la réduction des déchets qui est un enjeu majeur, pensez à apposer sur votre boîte aux lettres l'autocollant Stop Pub disponible en Mairie qui vous permettra de continuer à recevoir l'information des Collectivités.



Vous avez également la possibilité de vous procurer un composteur pour réduire de façon conséquente vos déchets ménagers et les valoriser. **N° vert: 0 800 77 00 47.**

L'Agglomération met aussi à votre disposition du compost issu de ses collectes de déchets fermentescibles.

Toutes les infos utiles sur:

<http://www.agglo-agen.net/-Collecte-et-traitement-des-dechets->

Chaque petit geste individuel compte.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Jour de collecte dès 6h00 du matin :

Le jeudi pour les ordures ménagères et un vendredi sur deux pour les emballages. (voir calendrier disponible en Mairie ou téléchargeable sur notre site internet).

En raison de travaux, le sens de la tournée peut-être modifié aussi il est impératif de sortir ses containers la veille.

Les journaux/magazines/papiers ne sont plus collectés. Cependant, une borne de collecte a été mise à votre disposition au centre commercial.

Renseignements : 0 800 77 00 47

DÉCHÈTERIE

Chemin du Barrail 47310 BRAX

Tél. : 05 53 67 66 21

Horaires d'été du 26 mars au 28 octobre :

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h30

Samedi : 9h00 - 12h00 et de 14h30 - 18h30

Fermée les jours fériés

Réunion « Info Emploi »



POUR LA 4^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE S'EST DÉROULÉE LA RÉUNION «INFO EMPLOI» ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ DE BRAX.

M. le Maire a ouvert cette matinée par un discours en remerciant tous les intervenants présents et en exprimant son attachement à cette action qui se développe depuis 4 ans.

Les professionnels de l'emploi ont présenté leur structure :

- **Pôle-emploi** : M. Hicham EL KABIRI et Mme Nadine FLAMERY ont commenté les chiffres de l'emploi de l'année 2017 sur l'Agonais et plus précisément sur la Commune de Brax
- **Le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi)** : Mme Sabrina FRULEUX (Directrice du PLIE, Chef de l'unité Agglo Emploi) accompagnée par Isabelle YONNET (Chargée de relation entreprise) et Anne VALLIN (Référente sur plusieurs communes dont BRAX) ont présenté ce dispositif qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des personnes de plus de 26 ans en difficultés d'accès à l'emploi.
- **La Mission locale** : Mme Christine RICARD de la mission locale a développé les différentes possibilités d'accompagnements proposés aux jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés.
- **CAP EMPLOI** : Mme Anne LATROUITE, responsable du service aux employeurs, a indiqué que ce dispositif s'adressait aux personnes en situation de handicap et aux employeurs privés et publics.

Puis la parole a été donnée aux employeurs.

M. Laurent AVI, agriculteur de Brax a parlé de son activité en développant toute la spécificité et la complexité du travail agricole et de ses avantages.

M. Frédéric ROQUET, gérant de l'Hôtel Restaurant Le Colombier du Touron et représentant de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de



l'Hôtellerie), a présenté les nombreux métiers de la restauration et de l'hôtellerie.

M. Francis CHOLLET, Secrétaire Général du syndicat des transports routiers de Lot et Garonne, a énoncé les divers métiers liés à cette filière.

Ces différents secteurs sont porteurs d'emplois et en recherche constante de personnel.

Pour clore cette matinée, Mme BARTHELEMY, habitante à Brax, a apporté son témoignage sur l'accompagnement dont elle a bénéficié auprès des divers professionnels de l'emploi. Elle a souligné qu'avec de la motivation, de la persévérance et un accompagnement adapté, elle a pu atteindre son objectif professionnel.

A l'issue de ces interventions, 11 personnes ont présenté leurs candidatures, 18 personnes ont sollicité un accompagnement par les structures présentes.

Pour rappel, une permanence du PLIE a lieu tous les jeudis matin à la Mairie de BRAX.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Anne VALLIN au 05.53.98.64.72 ou Christophe DELUC à la Mairie de BRAX au 05.53.68.70.00.

LE CONTRÔLE DU BON ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

Pour une sécurité juridique de votre construction et le respect des règles d'urbanisme, nous vous rappelons que tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction (clôtures, abri de jardin, piscine, modification de façade, garage, extensions...), vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un Permis de Construire ou une Déclaration Préalable de travaux. Pour information, toutes les piscines, même hors sol et non démontables, supérieures à 10 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Cette mission est réalisée par les services de l'Agglomération à la demande des Communes membres et est effectuée sous l'autorité du Maire de votre Commune.

Ce contrôle est obligatoire ou facultatif selon la nature des travaux réalisés et les contraintes réglementaires.

Dans tous les cas vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en Mairie :

- **D.O.C : Déclaration d'Ouverture de Chantier**
- **D.A.A.C.T : Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux**

Quelques conseils :

N'hésitez pas à faire constater par le service de la police de l'urbanisme la régularité des travaux en cours, principalement lors de l'étape sensible qu'est l'implantation des constructions.

Déposer dès que possible en mairie la D.A.A.C.T (point de départ des délais pour agir de certaines actions contentieuses).

Pour tout renseignement :

Police de l'urbanisme – Agglomération d'Agen, M. PRELEUR Eric 05 53 69 21 80

Mairie de Brax – Mme VALERY Valentine 05 53 68 70 00



ACCESSIBILITÉ DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

L'accessibilité est un facteur essentiel de l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Déjà en vigueur pour les Etablissements Recevant du Public des catégories 1 à 4, elle fixait au 1er janvier 2015 la date limite de mise en conformité des ERP de 5^{ème} catégorie, tels que les commerces.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) est un dispositif qui permet à un propriétaire ou gestionnaire d'ERP de poursuivre ou de réaliser la mise aux normes de son établissement, au-delà

du délai initial fixé au 01/01/15. Juridiquement, il suspend temporairement le risque pénal encouru pour non-respect de ce délai, en application du Code de la Construction et de l'Habitation (art. L.152-4), en contrepartie d'un engagement de réaliser les travaux nécessaires dans un délai de 3 à 6 ans supplémentaires.

Le projet d'Ad'Ap devait être déposé avant le 27 septembre 2015 ou justifier d'une attestation d'accessibilité avant le 1^{er} mars 2015.

Ainsi, la Commune s'est engagée grâce à ce dispositif à réaliser la mise aux normes de ses bâtiments communaux ouverts au public dans un délai de 6 ans avec un calendrier chiffré bien précis.

Celui-ci est consultable en Mairie.

Ainsi, après la mise aux normes de la salle des fêtes en 2017, c'est avec l'aménagement de la place que le groupe scolaire, la Mairie et l'église seront accessibles à tous.



RÈGLEMENT LOCAL PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

L'Agglomération d'Agen a décidé la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Applicable depuis le 3 juillet 2015 sur l'ensemble du territoire des Communes membres de l'Agglomération, ce document détermine les règles d'implantation et de format des panneaux publicitaires et des enseignes.

Son objectif est de préserver le cadre de vie des habitants de l'Agglomération Agenaise en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager. Soucieuses d'assurer aux activités locales de larges possibilités d'expression, l'Agglomération d'Agen et les Communes fixent également au règlement l'objectif de garantir la lisibilité des informations commerciales. Elle sera obtenue par l'intégration des publicités et des enseignes dans le tissu urbain.

La publicité se définit comme «*toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention*». Elle désigne également les dispositifs dont le principal objet est de recevoir les dites inscriptions, formes ou images.

L'enseigne se définit comme «*toute inscription forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce*».

Le dossier de Règlement Local de Publicité intercommunal se compose :

- d'un rapport de présentation qui rappelle les objectifs de ce RLPi, notamment la volonté de protéger le cadre de vie des habitants du territoire,
- d'un zonage avec des règles particulières selon l'intérêt du secteur,
- d'un règlement comprenant des dispositions générales et des règles spécifiques à cha-



cune des zones.

Ce document encadre l'implantation de tous nouveaux dispositifs publicitaires et de toutes nouvelles enseignes et impose pour tous nouveaux dispositifs, le dépôt en Mairie d'un dossier de demande, comprenant un formulaire CERFA à compléter et de pièces à joindre.

Pour tout renseignement : <https://brax47.fr/la-mairie/urbanisme.html>

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES (PPR)

RETRAIT-GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX



Le plan de Prévention du Risque Naturel «Retrait-gonflement des sols argileux» a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 janvier 2018.

Le dossier se compose d'une note de présentation, d'un règlement, de la cartographie

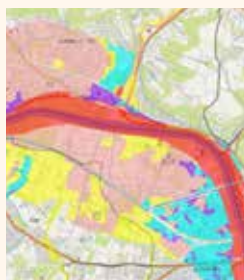
des aléas du risque retrait-gonflement des argiles, de la cartographie du zonage réglementaire.

La cartographie de la Commune fait apparaître un classement dans une zone faiblement à moyennement exposée.

Le dossier est consultable en Mairie ou sur le site de la préfecture 47

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/argiles-ppr-retrait-gonflement-des-argiles-sur-295-a1502.html>

INONDATIONS



Le plan de Prévention du Risque Naturel «Inondation - secteur de l'Agenais» a été approuvé par arrêté préfectoral le 19 février 2018.

Notre Commune est partiellement impactée par ce plan.

Les nouvelles cartographies des aléas et des enjeux, ainsi que le zonage et de règlement sont consultables en Mairie et sur le site internet des services de l'Etat en Lot-et-Garonne :

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/garonne-secteur-de-l-agenais-revision-des-plans-de-a3809.html>

Après approbation, un PPR vaut SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE. Il s'impose à tous notamment lors de la délivrance des autorisations d'urbanisme. Il doit, à ce titre, être annexé au PLUi.

Du côté des Transports

Nous avons souhaité vous associer à notre réflexion sur notre desserte Tempo au travers de l'enquête Transports réalisée courant février. Vos retours nous ont confortés dans nos choix en matière de sécurisation de nos points d'arrêt et de politique de prévention à destination de nos scolaires. Vos remarques nous ont également permis de mieux cerner vos attentes notamment en matière de fréquence des bus, de modalités de réservation...

Vous pouvez retrouver l'intégralité des résultats du questionnaire sur le site internet de la Commune.

Merci de votre participation qui nous permettra d'être acteurs de l'organisation de notre desserte lors de l'élaboration de la nouvelle Délégation de Service Public de l'Agglomération d'Agen.

Toutes les infos concernant les horaires et dessertes sur:

<https://www.tempobus.fr/>



Vous avez des questions sur le réseau Tempo ?

Afin de répondre aux questions et préparer la rentrée, une permanence aura lieu le mardi 23 Août de 10h à 12h en mairie.



Travaux

LES TRAVAUX DE NETTOYAGE DU TERRAIN DU FUTUR PÔLE DE SOINS ONT DÉBUTÉ



Une belle équipe composée d'élus et de personnels techniques de la Mairie de Brax. Les élus de Brax s'engagent personnellement au côté des

agents du service technique de la Mairie dans le cadre des travaux de nettoyage du terrain situé au centre du village.

La remise en état de cette parcelle comprend plusieurs tâches telles que : couper les arbres et les arbustes, débroussailler les nombreuses friches et effectuer le fauchage des herbes.

Ce travail long et délicat requiert tout le professionnalisme de l'ensemble des participants. En effet les arbres sont tous

d'une hauteur imposante et à proximité de zones habitées.

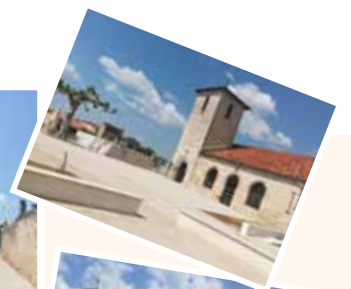
Ce bien foncier, la municipalité vient de l'acquérir dans le cadre de la construction du futur pôle de soins.

Cette structure médicale sera portée par des professionnels déjà présents sur la Commune. Ils devraient être accompagnés dans la réalisation de ce projet par d'autres personnels de santé souhaitant venir s'installer à Brax.



AVANT

LES TRAVAUX DE LA RUE DU LEVANT



APRÈS

L'inauguration de la rue du Levant aura lieu courant septembre 2018.

LA SÉCURISATION PÉRIMÉTRIQUE DES BÂTIMENTS ET DES ESPACES RÉCRÉATIFS DU GROUPE SCOLAIRE DE BRAX

La sécurité des élèves s'exerce de manière effective et vigilante pendant la totalité du temps scolaire, et partout où les écoliers ont accès, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux ...

Le groupe scolaire de Brax borde la route départementale 119, il était protégé par un simple grillage doublé d'une haie végétale. La sécurité intérieure n'était, dans ce contexte, plus satisfaisante. De la rue, il était aisé de visualiser les cours de récréation et le cas échéant de pénétrer facilement dans l'enceinte de la structure éducative.

Face à ce constat, la municipalité a décidé de réaliser des travaux de sécurisation périmétrique mis en exergue par le plan vigipirate, qui est malheureusement encore d'actualité.

La nature des opérations a porté sur l'installation d'une clôture en matériel rigide contribuant à protéger plus efficacement les bâtiments et les espaces récréatifs des écoles maternelle et élémentaire.



*Monsieur Laurent VINCENT, Entrepreneur braxois et
Monsieur Joël PONSOLLE, Maire de Brax.*

Ce dispositif tend à améliorer la protection des élèves, des enseignants et de tous les personnels exerçant leur activité dans les locaux éducatifs, contre les éventuelles intrusions au sein de l'établissement scolaire.

Les travaux ont été confiés et réalisés par la société braxoise «**VINCENT CLÔTURE**».



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Suite à l'aménagement des rythmes scolaires proposé par le décret de juin 2017 (répartition des 24 heures d'enseignement sur huit demi-journées réparties sur quatre jours), au résultat du vote du conseil d'école extraordinaire du 12 décembre 2017 (favorable au retour à la semaine à 4 jours) et à la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2018 (également favorable), les horaires de l'école de Brax seront les suivants à la rentrée 2018 :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h00-12h00 (accueil dès 08h50) et 13h30-16h30 (accueil dès 13h20).

Ce changement de rythme scolaire entraîne des changements sur le fonctionnement du périscolaire. L'accueil se fera, le matin dès 07h30 et le soir jusqu'à 18h30. Les TAP, quant à eux, n'auront plus lieu mais le personnel encadrant proposera aux enfants des activités et ateliers variés et adaptés à leurs envies.

L'accueil de loisirs de Brax

► L'été arrive à grand pas, pour toutes nouvelles inscriptions prendre rendez-vous avec la directrice au **06 72 76 08 23** et fournir les papiers suivants :

- **ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE** (en cours de validité et responsabilité civile obligatoire).
- **N°CAF ou ATTESTATION MSA 47**
- **QUOTIENT FAMILIAL**
- **PHOTOCOPIE DES VACCINS A JOUR**
- **LIVRET DE FAMILLE**

Pour toutes les familles inscrites, à la fin du mois de mai et début juin, vous recevrez par courrier les informations concernant le projet de l'été, ainsi que la grille de réservation.



Cantine scolaire

CHO CHO CHO CHOCOLAT CHO CHO CHO CHOCOLAT CHO CHO CHO CHOCOLAT»

Et oui, les chocolats ont débarqué au repas de Pâques qui s'est tenu le mardi 3 avril : décorations des réfectoires et des tables, animations durant le repas et distribution des chocolats ont ravis les écoliers et les écolières.

Ainsi depuis le début de l'année, les enfants ont pu bénéficier de trois repas à thème: Halloween, Noël et Pâques avec animations, décorations et distribution de friandises. Les bénévoles et les cantinières ont ainsi pu gâter nos chers petits et fêter comme il se doit ces fêtes incontournables. Grâce aux marchés aux fleurs et plants des deux premiers dimanche de mai, les bénéficiaires des ventes permettront de continuer nos différentes actions au sein de la cantine pour l'année à venir. A noter, le renouvellement des inscriptions pour la



cantine de la prochaine rentrée scolaire 2018/2019 se déroulera fin juin (affichage de la date début juin). Merci à tous les parents bénévoles et bienvenue à ceux ou celles désirant nous rejoindre.

Pour nous rejoindre: Facebook «cantine de Brax» et mail : cantinebrax47@gmail.com

APE de Brax

CARNAVAL PLUVIEUX, CARNAVAL HEUREUX !

La salle des fêtes était bondée samedi 10 mars à l'occasion du carnaval organisé par l'association des parents d'élèves. Monsieur Carnaval n'a pas pu être brûlé, en raison du mauvais temps, mais a tout de même été mis en pièces par les enfants ! Les gagnants du concours de déguisement ont été récompensés par le jury de la Dynamique Braxoise et de la Mairie. Grâce à cette manifestation, l'APE a pu reverser 300 euros à l'école afin d'aider à financer les sorties des élèves. Prochaine action de l'APE en collaboration avec les enseignants : une vente de torchons réalisés par les enfants.



Foyer des jeunes de Brax

Voici quelques nouvelles de nos trois sections :

ACCROS' D'ARTS

Des ateliers adultes ouverts à tous vous sont proposés le lundi de 14h30 à 20h30, sous forme libre (sans intervenant), où chacun peut peindre ou dessiner, le temps qu'il souhaite et à l'horaire qui lui convient. On peut dans cet atelier pratiquer le dessin et la peinture toutes techniques (aquarelle, acrylique, huile).

ACCROS' GYM

Les Accros'gym proposent depuis la rentrée 2017, en plus des cours destinés aux enfants de 3 à 12 ans le mercredi après-midi, des cours conviviaux à destination des adultes : pilates

avec Béatrice, et renforcement musculaire, postural et dynamique avec Valérie.

Nous avons également proposé aux adhérentes un stage de postural ball.

ACCROS' RANDOS

Cette section multi-rando regroupe les marcheurs et les cyclistes du club.

Les marcheurs se retrouvent le dimanche matin et un après-midi de semaine pour arpenter divers parcours (environ 12 km). Les cyclistes se donnent quant à eux rendez vous le jeudi à 14h et le dimanche à 8 h 30. Ils se sont tous retrouvés en mai pour (re) découvrir la Corse.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter notre site : <https://foyer-des-jeunes-de-brax.jimdo.com/>



Badminton note



Fait marquant de cette fin de saison, l'accueil des championnats vétérans de la Ligue Nouvelle Aquitaine, dans le gymnase municipal du Complexe Claude CASSE.

Reprise de la saison, tout début septembre, une publication paraîtra par voie de presse. Vous êtes tentés, venez nous

rejoindre, nous vous offrirons 3 séances d'essai avant la prise de licence. Il vous suffit d'une tenue de sport... et d'un peu de motivation, nous vous prêterons raquettes et volants. Tous niveaux, tous âges à partir de 7-8 ans.

Pour tout renseignement, contactez : François ALLARD - 06 86 79 45 55
Président du club.

Shine Academie

De la Zumba® est proposée sur Brax par l'association Shine Académie. Cette année les cours se déroulent une fois par semaine, le mardi de 19h45 à 20h45, à la salle de gym sous l'école de Brax. Ceux-ci sont ouverts à tous, dès l'âge de 12 ans. Benoît LABASSA, intervenant depuis 3 ans, est toujours aussi enthousiaste. Il remercie

d'ailleurs les adhérentes pour leur énergie et leur fidélité. Intervenant et élèves partagent le plaisir commun de se bouger durant une heure sur des chorégraphies rythmées, dans la bonne humeur. C'est un travail physique complet qui se fait avec de la tonicité, du renforcement musculaire sur différents styles de musique.



Handball Brax

Le Club phare de la Commune va animer le village le samedi 09 Juin 2018 qui sera le théâtre des finales de la Coupe 47, regroupant toutes les meilleures équipes, adultes et jeunes, du département.

Il faut saluer le Comité du Lot & Garonne qui, au-delà de nous avoir octroyé l'organisation de ce tournoi phare, a décidé de baptiser cette journée « Sauveur Capezutti » du nom du Président emblématique braxois pour l'ensemble de son œuvre, aussi bien au niveau du Club qu'au niveau départemental.



Le Club espère désormais que la Commune honore également ce grand artisan du sport braxois en baptisant de son nom la Salle. Affaire à suivre.

On vous attend nombreux pour supporter toutes les équipes, avec un peu plus de ferveur pour

nos « petits braxois » dès 09h00.

Le club du Handball
Entre l'écriture de l'article et la parution du journal, le Conseil municipal a décidé, de part le caractère multisports de la salle, de conserver le nom existant : Complexe sportif Claude Casse

Association Bal Rétro Danse

Le DJ est une femme.

Métier prisé par les hommes, la libération de la femme permet l'égalité avec les hommes et reconnaître qu'elles ont aussi des connaissances et du savoir faire. Ginette, DJ RETRO PARTY de l'Association Bal Rétro Danse Spectacle, avec ses talents de danseuse, a une grande connaissance dans le choix des musiques et propose des programmes renouvelés à chaque bal dans tous les styles : tango, valse musette, valse lente, valse viennoise, rumba, cha cha, paso doble, java, polka, quick step, slow fox, charleston, boston, rock and roll, bachata et danses en ligne.

Pour tous les danseurs d'école ou les jeunes de plus de 50 ans;



il y en a pour tout le monde.

L'association organise des thés dansants pour toutes manifestations : mariage, CCAS, fêtes locales et assure des démonstrations de danse à la demande.

Notez sur votre agenda les dates des prochains thés dansants à Brax : dimanche 9 septembre, jeudi 18 octobre et jeudi 29 novembre au profit du CCAS de Brax

Venez nombreux; le meilleur accueil vous sera réservé.

L'Association animera cette année encore la nuit de la Saint Sylvestre qui connaît un réel succès.

Renseignements
BAL RETRO DANSE SPECTACLE
26 bis rue du Levant 47310 BRAX
Tél : Port 06 08 05 16 05
fixe : 05 53 66 90 83
E-mail : mauro.ginette@orange.fr

Société de chasse

Notre société de chasse compte 27 chasseurs qui ont à cœur de préserver et de réguler les espèces, parfois sous le commandement du lieutenant de louveterie lors des battues; en effet, le nombre de chevreuils s'accroît sur le territoire braxois et les cultures en patissent.

Le repas des battues de début d'année est maintenant un rendez-vous habituel qui permet à nos chasseurs et leur conjoint de partager un moment de convivialité. Merci à tous pour leur investissement et leur participation.

Le renouvellement de la

validation des permis aura lieu fin juin et fin août et si vous souhaitez nous rejoindre, le président de la société de chasse peut vous communiquer les prochaines dates de formation pour l'obtention du permis de chasser.



Le Club Les Griffons



Dernièrement, le Club Les Griffons a organisé le 5 mai 2018, son traditionnel repas de l'amitié à Layrac au restaurant Chez Sessolo

Un magicien a fait son spectacle et nous avons fêté les 60 ans de mariage de notre Présidente et les 50 ans pour deux autres couples d'adhérents.

Le 8 juin, sortie à Moissac, avec **Visite guidée du Cloître de l'Abbaye SAINT PIERRE**

Croisière déjeuner sur le canal des deux mers avec découverte des principaux édifices qui bordent le canal

Visite guidée d'une «ferme chasselière»... produisant le fameux chasselas.



Brax Créations

L'association Brax Créations participe à l'opération « Octobre Rose » depuis 2017. Cette année nous présenterons en octobre une de nos réalisations qui sera vendue au profit de cette cause.

Notre exposition aura lieu les 24 et 25 novembre 2018 avec la participation de deux professionnels, vente de tissus patch, de lin, ainsi que des tutos et des ateliers broderie hardenger.

Notre atelier est ouvert le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 19h30 à 21h30.

La Présidente
Raymonde SIGAUD



Brax Espace Danse



DU LOISIR ET DE LA COMPÉTITION

Pour la deuxième année, un couple de danseurs de Brax, Marie et Jean-Pascal, continue la compétition de danse sportive sous l'égide de la FFD (Fédération Française de Danse).

Les résultats sont toujours au rendez-vous.

C'est une dizaine de podium pour les compétiteurs de Brax !

Les entrainements ont lieu les lundis et jeudis soir à la salle de l'école.

Vous y retrouverez également Serge et Christine toujours très assidus et appliqués !

Pour tout renseignement, contactez Jean-Pascal au 06 21 52 38 02 ou jnaud@domusvi.com

Vous nous avez peut-être croisés sur la Commune de Brax lors de nos manifestations : participation au Téléthon et à la fête votive.



Brax en Fête

22 · 23 · 24 juin 2018

3 JOURS
Fête foraine
Buvette
Restauration

VENREDI

19h 30 : SOIRÉE PAELLA
avec le groupe **BANDE ORIGINALE**
organisée par la Dynamique Braxoise

SAMEDI

EXPOSITION PEINTURE / DESSINS

★★★

14h30 : PETANQUE
familiale et conviviale en doublette (1€/pers.)

★★★

19h : APÉRITIF
offert par le Comité Festif

★★★

20h : REPAS
entrée du soleil
poulet basquaise
dessert et café
adulte 15€ / enfants (-12 ans) 7€

★★★

23h : FEU D'ARTIFICE
avec **PYROPASSION**
suivi d'un **BAL**
animé par **NEXT LE GROUPE**

NEXT
LE GROUPE

DIMANCHE

EXPOSITION PEINTURE / DESSINS

★★★

08h : VIDE-GRENIERS / BROCANTE

★★★

14h30 :

GRAND JEU FAMILIAL

organisé par le centre de loisirs de Brax

EXPOSITION ET CONCOURS DE DESSINS

réalisés par les enfants du centre de loisirs

BUBBLE FOOT
pour enfants et adultes

Vide-Greniers

Les personnes intéressées par le vide-greniers sont priées de retirer au plus tôt les dossiers d'inscription à la Mairie. Ne tardez pas, il y a déjà de nombreuses inscriptions!

Accueil des exposants dès 6 h.

10€ l'emplacement (6mx3m)

Renseignements / inscriptions Mairie de Brax : 05 53 68 70 00
www.brax47.fr · mairie@brax47.fr

SUR LES 3 JOURS :
buvette / restauration / animation foraine



+ d'infos sur Facebook :
groupe «Comité des fêtes Brax»